Coopération régionale des politique migratoire- CRPM

Synthèse nationale de la cartographie des OSC en Tunisie

Travail réalisé par la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux

rives-FTCR

Collecte des données : Rabie LAHBIBI/ Roua HKIRI

Analyse des résultat : Rabie LAHBIBI











Introduction 3

Chapitre 1: La Tunisie : enjeux migratoires et complexité institutionnelle 3

- 1.1 Politique migratoire tunisienne : transversalité des lois et multitude des acteurs institutionnels 3
- 1.2 Présentation des acteurs institutionnels : Quatre ministères et l'UNHCR 4
- 1.2.1 Ministère des Affaires Sociales 4
- 1.2.2 Ministère de l'Intérieur Tunisien 5
- 1.2.3 Ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger 5
- 1.2.4 Ministère de l'économie et de la planification 5
- 1.2.5 United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) 5
- 1.3 Politique d'accueil tunisienne : progrès sur fond sécuritaire 5
- 1.4 Aperçu des statistiques sur les étrangers en Tunisie 5
- 1.4.1 Origines géographiques des immigrants 5
- 1.4.2 Répartition géographique en Tunisie 6
- 1.4.3 Raisons de l'immigration en Tunisie 6
- 1.4.4 Perspectives d'avenir des immigrants 6
- 1.5 L'accueil des migrants en Tunisie 6

Chapitre 2: Profils des OSC 8

- 2.1 Le profil des OSC questionnées 8
- 2.1.1 Des organisations non gouvernementales 9
- 2.1.2 Des associations de migrants 10
- 2.1.3 Des associations locales 11
- 2.1.4 Des organisations internationales 12
- 2.1.5 Des associations de jeunesses 13
- 2.1.6 Des associations de la diaspora 14
- 2.1.7 Autres 14

Chapitre 3: État du dialogue et besoin en accompagnement des OSC 15

- 3.1 État de dialogue : Quatre facteurs influençant le dialogue 15
- 3.1.1 Impact de la taille des structures sur le dialogue 15
- 3.1.2 Influence de la logique territoriale sur le dialogue 15
- 3.1.3 Efficacité des approches locales et thématiques par rapport au niveau national 16
- 3.1.4 Avancées thématiques et enjeux liés au séjour des migrants 16
- 3.2 Synthèses des réponses au niveau du dialogue 16
- 3.3 Besoin en accompagnement: Trois besoins essentiels pour renforcer les OSC 17
- 3.3.1 L'accès aux fonds pour les structures locales et les associations de migrants 17
- 3.3.2 Espaces de plaidoyer 17
- 3.3.3 Appui technique dans le montage de projets 17
- 3.4 Synthèses des réponses au niveau des besoins 17

Annexes 19

- A.1 Annuaire des OSC interviewées 19
- A 2 Méthodologie 21
- A.3 Bibliographie 22

Introduction

Dans cette analyse, nous explorons la politique migratoire tunisienne à travers une cartographie des acteurs impliqués et des dynamiques en jeu. En mettant en avant les éléments les plus marquants du paysage migratoire en Tunisie, nous examinons l'évolution de la composition et des motivations des immigrants, ainsi que les tensions entre les approches sécuritaires et progressistes. Nous nous intéressons particulièrement aux migrants subsahariens et à l'impact des politiques migratoires sur leur situation.

Cette cartographie inclut une variété d'acteurs, tels que des associations locales, des associations de migrants, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales, des associations de jeunesse et des associations de la diaspora. Tous ces acteurs ont un point commun : la migration.

Dans le cadre de notre méthodologie d'analyse, nous avons étudié les interactions entre ces acteurs et la manière dont ils influencent et sont influencés par les politiques migratoires en Tunisie. Nous avons également examiné les sources d'information clés, telles que les rapports d'enquête nationale sur la migration internationale, les recueils de textes juridiques et les analyses de chercheurs spécialisés dans ce domaine.

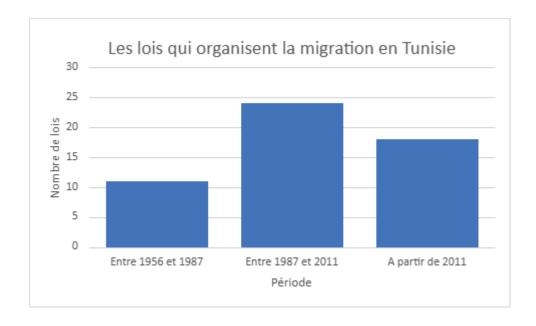
En synthétisant ces données et ces perspectives, nous offrons une vision globale et nuancée de la politique migratoire tunisienne, soulignant à la fois ses réussites et ses défis. Cette cartographie cherche à mieux comprendre les enjeux de la migration en Tunisie.

Chapitre 1 La Tunisie : enjeux migratoires et complexité institutionnelle

La Tunisie, riche de son histoire et de sa géographie, a toujours été un carrefour d'émigration et d'immigration. Depuis des générations, les Tunisiens se sont ouverts au monde extérieur et ont accueilli des personnes d'horizons divers. Aujourd'hui, la migration représente un défi majeur pour la Tunisie, tant sur les plans économique, politique que social.

Politique migratoire tunisienne : transversalité des lois et multitude des acteurs institutionnels

Le défi migratoire en Tunisie s'inscrit dans un contexte politique interne qui a profondément influencé l'évolution de la réflexion officielle autour des enjeux migratoires. Le niveau juridique est l'un des aspects les plus représentatifs de cette situation. La majorité des lois régissant la migration ont été héritées des régimes politiques précédant la révolution de 2011. En conséquence, elles conservent un caractère sécuritaire concernant l'accueil des migrants, tandis que l'émigration et les politiques visant à mobiliser les diasporas restent des éléments centraux des stratégies de développement de la Tunisie



Les lois relatives à la migration ne sont pas spécifiques à ce domaine ; les migrants sont plutôt soumis aux lois régissant d'autres secteurs tels que la sécurité sociale, le recours à la justice, l'exportation de devises, l'enseignement et l'éducation, les droits sociaux, les documents de voyage, le séjour, le départ, la couverture sanitaire, la coopération technique, les biens des étrangers et les avantages fiscaux. La question migratoire apparaît ainsi de manière transversale dans le corpus juridique tunisien. Cette transversalité a un impact sur les institutions.

La migration en Tunisie est gérée par une multitude d'acteurs, chacun soumis à des procédures administratives propres à sa structure. Le manque de centralisation institutionnelle et juridique peut complexifier le parcours des migrants étrangers et des émigrés tunisiens.

Présentation des acteurs institutionnels :Quatre ministères et l'UNHCR.

La gestion de la migration en Tunisie implique diverses institutions qui interviennent dans différents sous-domaines. Ces institutions sont réparties au sein de quatre ministères et l'UNHCR.

Ministère des Affaires Sociales

- Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) : l'OTE offre divers services aux Tunisiens résidant à l'étranger et renforce les liens entre la diaspora et les institutions nationales.
- Observatoire National de la Migration (ONM): Cet établissement public observe et analyse les données sur la migration, réalise des recherches et études, et coopère avec des organisations internationales et centres de recherche spécialisés dans la migration.

Ministère de l'Intérieur Tunisien

 Direction générale de la Police de Frontière et des Étrangers : Cette direction est responsable de l'attribution des titres de séjour pour les étrangers en Tunisie, de l'application de la législation relative à l'entrée et à la sortie des personnes sur le territoire tunisien et des mesures de contrôle de l'immigration.

Ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger

• Secrétariat d'État à la Migration et aux Tunisiens à l'étranger (SEMTE) : Cette institution gouvernementale coordonne et oriente la politique de la Tunisie en matière d'immigration et d'émigration.

Ministère de l'économie et de la planification

 Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT): L'ATCT promeut la coopération technique entre la Tunisie et les pays en développement, réalise des projets d'assistance technique, promeut la coopération Sud-Sud et renforce les capacités locales.

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR)

• Le HCR est l'agence des Nations unies chargée de la protection des réfugiés et des personnes déplacées. Il est chargé aussi de l'attribution du statut de réfugié. Son travail est en étroite collaboration avec les autorités tunisiennes et d'autres partenaires pour assurer la protection et l'assistance des réfugiés et promouvoir des solutions durables pour leur situation.

Politique d'accueil tunisienne : progrès sur fond sécuritaire

Aperçu des statistiques sur les étrangers en Tunisie :

D'après l'enquête nationale sur la migration internationale en Tunisie (Hims), un immigrant est défini comme une personne résidant dans le pays pour une durée minimale de six mois, quelle que soit sa nationalité ou son statut de séjour. Selon cette définition, environ 59 000 immigrants vivaient en Tunisie au moment de l'enquête.

Origines géographiques des immigrants :

Les immigrants en Tunisie proviennent principalement de trois régions : l'Europe (18,5%), le Maghreb (37%) et le reste de l'Afrique (36,4%). La pandémie a provoqué le départ de nombreux Européens, tandis que la population d'immigrants en provenance d'Afrique hors Maghreb a fortement augmenté ces dernières années.

Répartition géographique en Tunisie :

Environ 80% des immigrants résident dans le Grand Tunis ou le Centre-Est du pays, qui offrent une meilleure infrastructure, des opportunités d'emploi, un accès aux

services essentiels et une concentration d'établissements d'enseignement supérieur.

Raisons de l'immigration en Tunisie :

Les immigrants viennent en Tunisie principalement pour le mariage ou le regroupement familial (36,6%), l'emploi et l'amélioration des conditions de vie (35,1%) et les études (15,5%).

Perspectives d'avenir des immigrants :

Sur dix immigrants interrogés, six envisagent de rester en Tunisie. Parmi ceux qui souhaitent partir, les deux tiers prévoient de retourner dans leur pays d'origine, un quart envisage de s'installer dans un autre pays et un dixième est indécis.

Tableau 48: Structure par sexe, Rapport de masculinité, et âge moyen, selon la région du pays de nationalité

Région de provenance	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité (pour mille)	Age moyen
Maghreb	8343	13475	21818	619	37,8
Autres pays africains	14115	7351	21488	1920	26,6
Moyen -Orient	1987	1874	3861	1060	42,3
Pays Européens	4610	6317	10927	730	49,9
Autres pays	426	492	918	866	34,5
Total	29481	29509	58990	999	36,2

Source: INS, Enquête Nationale sur la migration internationale 2020/2021

L'accueil des migrants en Tunisie :

Après le Printemps arabe, la migration est revenue au-devant de l'agenda politique en Tunisie pour deux raisons principales. Tout d'abord, l'effondrement de l'appareil sécuritaire a entraîné une immigration massive de Tunisiens en 2011, avec 28 000 Tunisiens arrivant sur les côtes italiennes. Ensuite, la guerre en Libye a provoqué la fuite de nombreuses personnes, y compris des Libyens, mais aussi des Subsahariens (la population subsaharienne en Libye avant 2011 représentait environ 2% de la population totale du pays, soit environ 140 000 personnes). Face à cette situation, la Tunisie a commencé à réfléchir à une législation sur la migration.

Cependant, le contexte politique et sécuritaire tendu de l'après-révolution a fait que la migration est passée au second plan des priorités du gouvernement tunisien.

La crise migratoire actuelle en Tunisie a révélé que la politique migratoire du pays est

déchirée entre deux courants, à l'image de sa société. D'un côté, il y a un courant conservateur qui privilégie une approche sécuritaire pour gérer les enjeux migratoires. De l'autre, un mouvement progressiste qui adopte des solutions réformatrices. Les lois proposées lors de cette récente crise illustrent cette dichotomie juridique. Tandis que le premier courant appelle à l'application de la loi de 1968 réglementant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Tunisie, le second courant plaide pour l'application de la loi du 23 octobre 2018 relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Il est peut-être judicieux de rappeler le contenu des deux lois. La loi de 1968 stipule que le non-respect des règles de franchissement de la frontière peut entraîner des sanctions pour les étrangers, telles que des peines de prison et des amendes. De plus, l'expulsion vers le pays d'origine est également une conséquence possible. Perçue par la société civile tunisienne comme violatrice des droits de l'homme, cette loi contraste avec celle de 2018. Cette dernière prévoit des peines allant jusqu'à un an de prison et 1 000 dinars (environ 300 euros) d'amende pour des propos racistes. L'incitation à la haine, les menaces racistes, la diffusion et l'apologie du racisme, ainsi que la création ou la participation à une organisation soutenant les discriminations sont passibles d'un à trois ans de prison et jusqu'à 3 000 dinars (environ 1 000 euros) d'amende.

Ces deux lois ne sont pas les seules à montrer les contradictions dans la politique migratoire tunisienne, mais leur mise en œuvre illustre les difficultés rencontrées par la politique actuelle. Le cas des migrants subsahariens est particulièrement révélateur. Le nombre de migrants subsahariens a connu une hausse considérable entre 2014 et 2021, passant de 7 200 à 21 466 individus, représentant ainsi 36,4% de la population étrangère en Tunisie. Le système juridique mis en place pour leur accueil les pousse souvent vers l'irrégularité.

Comme nous avons pu le constater à travers les échanges, le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires de l'État peut être un élément décisif dans le parcours migratoire de ces personnes. Les difficultés se prolongent également au niveau de l'emploi et du logement, qui sont des éléments obligatoires pour l'accès au séjour régulier. Il est important de souligner que le séjour régulier est également nécessaire pour l'accès aux autres droits.

Parallèlement à cette hausse du nombre de migrants subsahariens, les comportements haineux et racistes ont également augmenté, au point de voir l'apparition du parti nationaliste tunisien qui incite au refus des migrants. Face à ces évolutions, la politique migratoire actuelle n'a pas été en mesure d'appliquer ni la loi de 1968 ni celle de 2018. Les subsahariens se retrouvent souvent jugés et emprisonnés pour de courtes durées avant de replonger dans l'irrégularité. Accablés

par la peur et le repli sur eux-mêmes, ils ne portent presque jamais plainte contre leurs agresseurs.

Le discours officiel reflète également cette opposition entre les approches progressiste et sécuritaire. Le 7 février 2023, lors de l'ouverture du forum annuel pour les migrations organisé par l'OIM, le ministre des Affaires sociales, Malek Ezzahi, a souligné l'importance de la gouvernance des migrations pour la stabilité politique et la croissance économique. Il a insisté sur le fait que la migration est un sujet clé pour la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux et que la Tunisie cherche à élaborer une approche consensuelle et solidaire en la matière. Le ministre a également annoncé la création d'une commission sectorielle pour les migrations et les Tunisiens à l'étranger dans le cadre du plan de développement 2023-2025. Cette commission a pour mission de sensibiliser les autorités locales et les parties prenantes à l'importance d'intégrer la migration dans les programmes et projets de développement.

Cependant, le 21 février de la même année, lors du conseil de la sécurité nationale, le président de la république, Kais Saied, a appelé à prendre des mesures urgentes pour freiner l'immigration des subsahariens en Tunisie. Il a considéré que cette immigration faisait partie d'un complot visant à modifier la démographie tunisienne et a demandé l'application de la loi. Les déclarations du président ont suscité une grande polémique et ont surtout mis en évidence les difficultés et les faiblesses de la politique migratoire en Tunisie

Chapitre 2. Profils des OSC Le profil des OSC questionnées

Nous avons mené une série d'entretiens et de consultations auprès d'un éventail diversifié d'acteurs impliqués dans la migration. Ces acteurs comprennent des associations locales, des associations de migrants, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations internationales, des associations de jeunesse et des associations de la diaspora. L'objectif de cette démarche était de recueillir des perspectives variées et nuancées sur la question de la migration en Tunisie, afin d'offrir une analyse complète et éclairée de la situation .



Des organisations non gouvernementales :

Nombre de structure questionnée	8
Zone d'intervention	Ben Arous- Ariana-Mahdia-Mannouba-Medenine Monastir-Sfax-Sousse-Tataouine-Tunis-Gab ès- Médenine- Tataouine.
Thématiques	1. Protection des migrants: Situation des migrants et des réfugiés Migration non réglementaire Protection des personnes vulnérables Migration et déplacement des enfants Droit humain 2. Plaidoyer et sensibilisation: Politiques migratoires Plaidoyer et sensibilisation 3. Renforcement de capacités: Renforcement de capacités des institutions publiques et de la société civile dans le secteur de la santé 4. Migration et développement: Initiatives Migration et développement Accès aux droits des migrants (en France) Gouvernance et démocratie locale Coopération décentralisée Production de connaissance
Financement	1. Budget Toutes les ONG ont plus 100,000 euro de budget 2. Sources de financement Bailleurs internationaux ⇒ 53% Dons ou subventions des fondations ⇒ 23% Cotisations des membres ⇒ 8% Dons d'autres organismes privés ⇒ 8% Fonds publics nationau ⇒8%
Types de métiers impliqués	Travail social et juridique : Travailleurs sociaux Juristes Psychologues Éducateurs 2. Gestion de projets et logistique : Gestionnaires de projets

Logisticiens
Coordinateurs de projet
Équipes de terrain
3. Plaidoyer et communication:
Experts en plaidoyer
Experts en communication
4. Recherche et développement:
Ingénieurs sociaux
Agronomes
Économistes
Géographes
Urbanistes

Des associations de migrants :

Nombre de structure questionnée	5
Zone d'intervention	Tunis-Ben Arous -Ariana -Medenine Monastir -Sfax- Sousse
Thématiques	1. Renforcement des capacités: Renforcement des capacités des migrants Renforcement des capacités de la société civile 2. Assistance sociale et juridique: Accès aux droits (santé, éducation, travail) Orientation et assistance des migrants Lutte contre la traite des personnes (focus sur les femmes et les enfants) 3. Sensibilisation et plaidoyer: Sensibilisation aux enjeux des migrations Plaidoyer pour les droits des migrants Accès aux droits (santé, éducation, travail) 4. Intégration socio-économique et culturelle: Intégration socio-économique et culturelle des migrants L'entrepreneuriat des migrants et l'accès à l'information
Financement	1. Budget: Entre 20 000 et 100 000 € ⇒ 40% Moins de 5000 € ⇒ 40% Moins de 10 000 € ⇒ 20% 2. Source de financement: Cotisation des membres ⇒ 37,5% Dons ou subvention des fondations⇒ 12,5% Activités génératrices de revenus ⇒ 12,5% Dons de privé ⇒ 12,5% Dons d'autres organismes privés⇒ 12,5% Bailleurs internationaux ⇒ 12,5%

Types de métiers impliqués	1. Gestion de projet: Chargés de projets Responsables au sein des instances 2. Expertise technique: Droit Économie 3. Accompagnement social et psychologique: Psychologues 4. Formation et insertion socioprofessionnelle: Entrepreneurs Chercheurs en migration Rédacteurs de contenu vidéo

Des associations locales :

Nombre de structure questionnée	6
Zone d'intervention	Gabès-Kébili-Ariana-Manouba-Nabeul-Sfax Sousse-Tataouine-Médenine-Bèja-Ben Arous Bizerte-Jendouba-Kairouan-Kasserine-Kef
Thématiques	1. Droits et protection des migrants : Droits des migrants Cellules d'écoute Aide sociale Plaidoyer artistique, juridique et digital Documentation des cas de discrimination Réinsertion des migrants de retour 2. Santé: Violence contre les femmes Santé reproductive 3. Culture et communication: Festival du cinéma sur le thème de l'immigration Projets et événements culturels Valorisation de la région de l'oasis 4. Renforcement des capacités: Formation des migrants en situation irrégulière et des apatrides Renforcement des capacités Actions culturelles Plaidoyer
Financement	1. Budget: Moins de 5000 € ⇒ 14,3% Moins de 20 000 € ⇒ 14,3%

	Entre 20 000 et 100 000 € ⇒ 57,1% Plus de 100 000 € ⇒ 14,3% 2. Source de financement : Cotisation des membres : 15.38% Dons ou subvention des fondations ⇒ 30.77% Dons de privés ⇒ 7.69% Fonds publics nationaux ⇒ 15.38% Bailleurs internationaux ⇒ 30.77%
Types de métiers impliqués	1. Animation et loisirs: Animateur(trice) socioculturel(le) Organisateur(trice) d'événements Coordonnateur(trice) de festival Médiateur(trice) culturel(le) 2. Planification et gestion de projet: Chef(fe) de projet Chargé(e) de mission Coordonnateur(trice) de programme Responsable de suivi et évaluation Responsable administratif(ve) et financier(ère) 3. Formation et orientation: Formateur(trice) Conseiller(ère) en insertion professionnelle Psychologue du travail Conseiller(ère) en immigration Accompagnateur(trice) social(e)

Des organisations internationales :

Nombre de structure questionnée	2
Zone d'intervention	Sur l'ensemble du pays où la structure a son siège
Thématiques	1. Droits et protection des migrants et réfugiés lutte contre l'exploitation Protection Asile, Coordination de l'assistance Protection contre les abus et le harcèlement sexuel, Mettre fin à l'apatridie 2. Intégration socio-économique des migrants Moyens d'existence et inclusion économique Solutions durables, 3. Environnement et migration

	Sauvetage en mer, 4. Migration intra-africaine et statut légal des migrants
Financement	 1. Budget Toutes les ONG ont plus 100,000 euro de budget 2. Sources de financement Bailleurs internationaux ⇒ 100%
Types de métiers impliqués	1. Spécialistes de la protection: Ce sont des professionnels qui se consacrent à la détermination du statut de réfugié, à l'enregistrement et à l'identification des réfugiés, ainsi qu'à leur accompagnement dans leurs démarches administratives. 2. Plaidoyer Ce sont des experts en communication et en lobbying, qui travaillent à sensibiliser les décideurs politiques et l'opinion publique sur les enjeux liés à la migration et à la protection des réfugiés, et à promouvoir des politiques publiques favorables à leur intégration socio-économique. 3. Recherche: Ce sont des professionnels de la recherche qui travaillent à approfondir les connaissances sur les thématiques liées à la migration et à la protection des réfugiés, à produire des données et des analyses pour nourrir les politiques publiques et les actions de plaidoyer, et à évaluer l'impact des interventions de l'association. 4. Autres métiers: Selon les besoins spécifiques des structures , d'autres métiers peuvent être impliqués, tels que les travailleurs sociaux, les psychologues, les interprètes, les avocats, les traducteurs, etc.

Des associations de jeunesses :

Nombre de structure questionnée	2
Zone d'intervention	Sur l'ensemble du pays où l'association a son siège
Thématiques	L'intégration sociale des migrants par les activités associatives

	 Les guerres territoriales et la crise des réfugiés Les droits des migrants dans le monde entier, notamment pour les migrants subsahariens en Tunisie.
Financement	1. Budget: Moins de 20 000 € ⇒ 50% Moins de 5000 € ⇒ 50% 2. Source de financement Cotisation des membres⇒ 14.29% Activités génératrices de revenus ⇒ 14.29% Dons de privés ⇒ 28.57% Dons ou subvention des fondations⇒ 14.29% Bailleurs internationaux ⇒ 14.29%

Des associations de la diaspora :

Nombre de structure questionnée	1
Zone d'intervention	Sur l'ensemble du pays où la structure a son siège
Thématiques	 Accès aux droits des migrants Soutien à la diaspora.
Financement	 1. Budget: Plus de 100 000 2. Source de financement Bailleurs internationaux ⇒100%
Types de métiers impliqués	Planification et gestion de projet : Chef(fe) de projet Chargé(e) de mission Coordonnateur(trice) de programme Responsable de suivi et évaluation Responsable administratif(ve) et financier(ère)

Autres:

Nombre de structure questionnée	3
---------------------------------	---

Zone d'intervention	Sfax-Sousse-Tunis			
Thématiques	 Les réfugiés Les étudiants étrangers L'encadrement et l'inclusion des migrants Les représentations des migrants dans la société L'accès à la justice pour les migrants 			
Financement	 1. Budget; Moins de 5000 € ⇒ 25% Entre 20 000 et 100 000 € ⇒ 75% 2. Source de financement: Dons ou subvention des fondations ⇒ 33.33% Fonds publics nationaux ⇒ 33.33% Bailleurs internationaux ⇒ 33.33% 			
Types de métiers impliqués	Écrivains ou rédacteurs spécialisés dans les domaines politique, historique, juridique, économique, artistique ou scientifique Enseignants-chercheurs Professionnels de la justice tels que les avocats, les juristes ou les magistrats.			

Chapitre 3. Etat du dialogue et besoin en accompagnement des OSC État de dialogue : Quatres Facteurs influençant le dialogue

La situation du dialogue concernant la migration est fortement influencée par le fait qu'il n'existe pas de politique migratoire unique, mais que sa gestion se situe à la croisée d'autres stratégies. Cela rend les discussions au niveau national plus complexes, en l'absence d'un interlocuteur clairement défini. Suite à nos échanges, nous avons identifié quatre éléments majeurs qui ont un impact sur le dialogue et sa qualité :

Impact de la taille des structures sur le dialogue

Les structures de grande taille ont une capacité accrue à mener des dialogues efficaces et à faire valoir leurs points de vue. Il convient également de noter que la manière dont les institutions publiques considèrent les grandes structures diffère de celle accordée aux structures locales ou liées aux migrants. En outre, le professionnalisme des ONG ou des organisations internationales facilite grandement leur travail, grâce à leur connaissance approfondie des procédures et des étapes à suivre. Les grandes structures peuvent parfois être des partenaires dans la gestion officielle de la migration, comme l'UNHCR, qui délivre les cartes de réfugiés.

Influence de la logique territoriale sur le dialogue

Une logique territoriale influence aussi les migrants. Les dialogues au gouvernorat de Médenine sont généralement plus fructueux que ceux menés à Sfax ou à Tunis, en raison des différences au sein de la société civile. L'Association d'aide et d'assistance aux migrants à Médenine indique que bien que la société civile y soit moins professionnelle, ses acteurs sont souvent également des fonctionnaires. Ils disposent ainsi d'une connaissance approfondie de l'administration tunisienne et des procédures à suivre, et entretiennent des relations étroites les uns avec les autres, facilitant les interactions. Le dialogue est principalement informel et se déroule dans des cadres privés, ce qui crée un niveau de connaissance similaire et renforce les liens au sein de la société civile et avec les autorités. À l'inverse, à Tunis ou Sfax, la société civile est plus formelle et la bureaucratie peut être un obstacle.

Efficacité des approches locales et thématiques par rapport au niveau national

Les approches locales et thématiques sont plus efficaces que celles menées au niveau national. La multiplicité des acteurs rend le dialogue avec la société civile moins efficace. L'État fait souvent référence à l'Observatoire national de l'immigration comme point focal, mais cela n'engendre pas un véritable débat avec les autorités. Les organisations de la société civile (OSC) préfèrent donc s'adresser directement au ministère compétent, en suivant les deux premières logiques (taille de la structure, lieu), ou se tourner vers le niveau local pour une gestion locale. À ce stade, les OSC réussissent à engager un dialogue. Danseur Sud de Gabès a, par exemple, partagé l'expérience des funérailles de migrants subsahariens dans les cimetières musulmans.

Avancées thématiques et enjeux liés au séjour des migrants

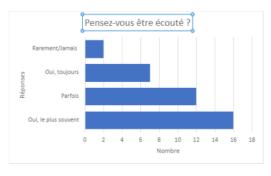
Une logique thématique est également présente. Des progrès ont été réalisés en matière d'accès à l'éducation, à la santé et au logement. Toutefois, le dialogue semble stagner en ce qui concerne le séjour, car cette question relève du ministère de l'Intérieur et les aspects sécuritaires sont peu négociables

Synthèses des réponses au niveau du dialogue









Besoin en accompagnement : Trois besoins essentiels pour renforcer les OSC :

Nous avons identifié trois besoins clés qui, s'ils sont satisfaits, permettent aux structures de mieux répondre aux enjeux liés à la migration

L'accès aux fonds pour les structures locales et les associations de migrants :

Les organisations doivent surmonter les difficultés liées à leur modèle économique actuel pour gérer efficacement les enjeux liés à la migration. Les fonds sont nécessaires pour mettre en œuvre des programmes et des projets destinés à améliorer la vie des migrants, tels que l'éducation, la santé et l'intégration socioculturelle. Il est important de faciliter l'accès aux ressources financières pour les organisations et les acteurs de terrain afin de leur permettre de mener à bien leurs initiatives.

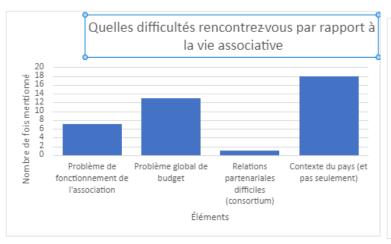
Espaces de plaidoyer :

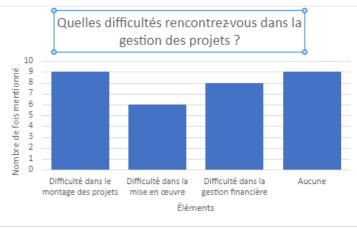
Il est essentiel de créer des espaces de plaidoyer où les organisations et les migrants peuvent exprimer leurs préoccupations et défendre leurs droits. Ces espaces permettent d'établir un dialogue constructif avec les autorités et les autres parties prenantes, et d'aborder les questions relatives à la migration de manière plus approfondie. La création de tels espaces favorise également la collaboration entre les différents acteurs et encourage l'échange d'idées et de bonnes pratiques.

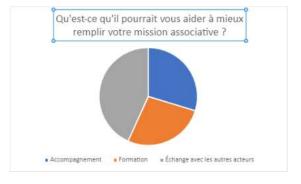
Appui technique dans le montage de projets :

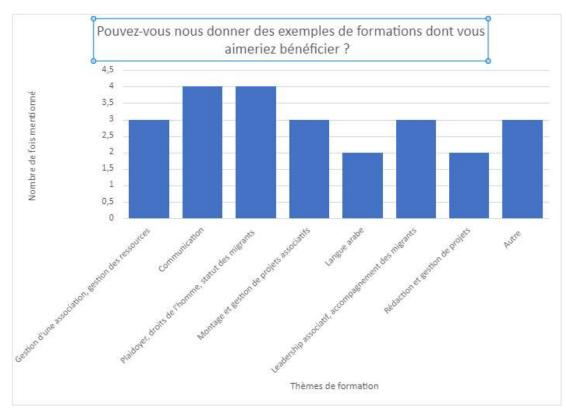
L'appui technique est un autre besoin important pour les organisations et les migrants, car il leur permet de développer et de mettre en œuvre des projets de manière plus efficace. Cela comprend la formation à la rédaction de propositions de projets, la planification, la gestion de projet, le suivi et l'évaluation, ainsi que l'identification des sources de financement. Un soutien technique adéquat permet aux organisations de monter des projets de qualité, qui répondent aux besoins spécifiques des migrants et contribuent à leur bien-être à long terme.

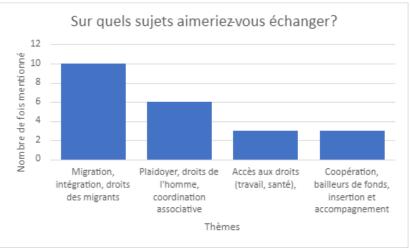
Synthèses des réponses au niveau des besoins :













Annexes Annuaire des OSC interviewées

Nom de l'association	Adresse siège	responsable de	contact de	Adresse e-mail de contact de l'association
Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives -FTCR		•	3375538 645	f.benabdallah@g mail.com
Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux -FTDES			21671325129	contact@ftdes.ne t
Association d'aide et assistance aux	·		21625104652	3a2m2020@gmail .com
Association pour le Leadership et le Développement En Afrique -ALDA			21671903142	contact@alda-afri ca.org
	Tunis, Mohammed 5, 1 rue	Christian KWONGANG	21656353517	christian.kwongan g@gmail.com
AALC Migration Clandestine et LA Fuite des Cerveaux		NINKOG MARIE NOËL	21654644042	ninkog6@gmail.co m
Le HCR, l'Agence des Nations Unies	_		21671963383	tuntuprotection@ unhcr.org
La fondation Heinrich Böll, Tunisie -Tunis	05 Rue Jamel Abdennasser, Tunis	Heike Löschmann		tn.tn-info@tn.boe II.org
Dignity of immigrant women		Tchouta julienne		dignityofimmigran twomen@gmail.c om
Terre d'asile tunisie	16, rue Fatma Fehira mutuelleville tunis			contact@maison- migrations.tn
Médecins du Monde	11 rue Mouaouia Ibn Souffaine, le Belvédère. Tunis	Zeineb Turki	21654354686	cg.tunisie@medec insdumonde.be
Jeune chambre économique de Mutuelle Ville		Mouna Krichene	21620090823	Partenariat.jcimut uelleville@gmail.c om
TIMUN : Tunisian International	14 Rue Hédi Karray, Centre			contact.timun@g

Model United Nations	Urbain Nord, Tunis, Tunisie			mail.com
Association Formes et Couleurs Oasiennes		Khaled Jebri	21650416014	Asso.afco@gmail. com
Conseil danois pour les réfugiés	Immeuble ASTREE, Rue d'Annecy	Andrew Merat		mariam.chaaboun i@drc.ngo
Danseurs Citoyens Sud	Rue Med-Ali 115 Gabes ville	Ahmed Guerfel	21658108593	dcs.gabes@gmail. com
Lion hearts humanitaire	69 rue hussine bouzayen Moncef bey Tunis		21653664805	lionheart0715@g mail.com
Save the Children, Initiative Migration et déplacement au Nord Afrique			21620536706	mariam.mzoughi @savethechildren .org
Projet d appui aux cliniques juridiques en Tunisie		Fatma Raach	21650422916	raach.fatma@gma il.com
Association Tunisienne Awledna	Rue des Fatimides - Sousse Erriadh	RADHOUANE Fersi	21695895212	aatper@gmail.co m
MNEMTY		Mme MOSBAH Saadia	21671221411	mnemty@gmail.c om
Avocats Sans Frontières -ASF		Antonio Manganella	21626375803	hhajmessaoud@a sf.be
Solidarité Laïque Méditerranée	13,rue Dr.Alphonse Laveran, 1002 Le Belvédère-Tunis Place Pasteur, TUNISIE		21629866430	igaidi@solidarite-l aique.org
Laboratoire Histoire des Economies et des Sociétés méditerranéennes	94, bd 9 avril 1938	Hayet Amamou	21695108790	ben.khalifa.riadh @gmail.com
Sehla ساهلة		feres OUESLATI	21626346444	sehla.tunisie@gm ail.com
Association du développement et des études stratégiques -ADES			21698698714	adesm2011@yah oo.fr
Grdr - Migration-Citoyenneté-Développe ment	26-bis rue Kléber, 93 100 Montreuil		33148577580	olivier.lemasson@ grdr.org
Création et Créativité pour le Développement et l'Embauche CCDE	Rue El ksar, 7070, Ras Jebel, Bizerte		21622796110	jeljelih@yahoo.fr

Méthodologie

Dans le but d'analyser la cartographie des organisations de la société civile (OSC) travaillant sur la migration en Tunisie, nous avons adopté une méthodologie en plusieurs étapes pour identifier, catégoriser et évaluer ces acteurs. Voici un aperçu des principales étapes de notre méthodologie :

Identification des OSC: Tout d'abord, nous avons mené une recherche exhaustive pour identifier les organisations de la société civile qui travaillent sur la migration en Tunisie. Cette étape a impliqué la consultation de bases de données, de rapports d'organisations internationales et de sources médiatiques.

Catégorisation des OSC: Une fois les organisations identifiées, nous les avons classées en fonction de leur domaine d'action, de leur taille, de leur portée géographique et de leur champ d'expertise. Cette catégorisation nous a permis d'avoir une vue d'ensemble des acteurs impliqués dans la migration et de mieux comprendre la diversité des approches et des interventions.

Échange autour des questionnaires : Nous avons mené des entretiens avec des représentants d'associations locales, d'associations de migrants, d'ONG, d'organisations internationales, d'associations de jeunesse et d'associations de la diaspora. Ces entretiens nous ont permis de recueillir des témoignages de première main et d'explorer les expériences, les opinions et les perceptions des acteurs clés impliqués dans la migration en Tunisie.

Task force thématique: Nous avons organisé des groupes de discussion réunissant divers participants, y compris des migrants, des représentants d'organisations de la société civile, des chercheurs et des décideurs politiques. Ces rencontres ont facilité un échange d'idées et de réflexions sur les défis et les opportunités liés à la politique migratoire en Tunisie.

Analyse des données : Les données recueillies lors des entretiens et des groupes de discussion ont été analysées. Nous avons identifié les thèmes et les tendances émergents, ainsi que les points de convergence et de divergence entre les différents acteurs consultés.

En utilisant cette méthodologie de recherche, notre analyse vise à offrir une compréhension approfondie et nuancée de la politique migratoire en Tunisie et de ses répercussions sur la société. Cette approche nous permet également de formuler des recommandations éclairées pour l'élaboration de politiques migratoires plus justes, équilibrées et respectueuses des droits des migrants.

Bibliographie

- 1. Observatoire national de la migration (ONM). (2021). Rapport de l'Enquête nationale sur la migration internationale: Tunisia HIMS.
- Mzalouat, H. (2022, 18 décembre). Dataviz: La migration tunisienne en chiffres. Inkyfada. Récupéré de[https://inkyfada.com/fr/2022/12/18/chiffres-migrations-tunisie-ins/].
- 3. Observatoire national de la migration (ONM). (2017). Recueil des textes juridiques tunisiens relatifs à la migration.
- 4. Natter, K. (2022, 24 juin). La politique migratoire tunisienne: Les conséquences ambiguës de la démocratisation. Heinrich-Böll-Stiftung Tunisie. Récupéré de [https://tn.boell.org/fr/2022/06/24/la-politique-migratoire-tunisienne-les-con sequences-ambigues-de-la-democratisation].